

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigne, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis au Président,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à Monsieur Jérôme DAVID, 2nd Vice-Président du Bureau de la CCI Littoral Hauts de France, à l'effet de signer l'avenant à la convention de partenariat entre la CCI Littoral HDF et les 3 Communautés de Commune pour la mise en œuvre du programme Territoires d'Industrie.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 14 juin 2022



Philippe HOURDAIN
Président



CCI HAUTS-DE-FRANCE
299 bd de Leeds - CS 90028
59031 LILLE Cedex